



D'ici 2020, il a été estimé que la production mondiale dans la construction aura augmenté de 70 % pour atteindre 12,7 trillions de \$, qu'elle représentera 14,6 % de la production mondiale, et que la construction dans les marchés émergents augmentera de 110 % pour devenir un marché de 7 trillions de \$¹. Le projet pilote de la CoST a démontré qu'il est possible d'améliorer l'efficacité de ce marché au bénéfice des pays en voie de développement. En faisant cela, la CoST se concentre sur le rôle des entités contractantes publiques et s'assure qu'elles sont responsables des dépenses publiques pour la construction. Elle n'impose pas de charges supplémentaires sur les activités, mais offre plutôt des avantages potentiels (voir l'encadré n° 1).

Encadré 1 : Avantages de la CoST pour le secteur privé

La CoST offre des avantages potentiels aux opérateurs privés dans le secteur de la construction :

- Une meilleure passation de marché permettra d'améliorer la confiance dans l'industrie sur le fait qu'une « concurrence loyale » existe et que l'attribution du contrat sera équitable
- Une meilleure gestion de projet par les entités contractantes offre de meilleures perspectives sur le fait que l'exécution et les échéanciers seront équitables et ouverts
- Risque de réputation issu de l'association avec des projets ou des entreprises pour lesquels il est supposé que les pratiques de corruption seront réduites
- Des niveaux de corruption réduits et une meilleure responsabilité permettront d'entrer à nouveau sur des marchés qui avaient auparavant été considérés interdits par des sociétés responsables
- Une meilleure gestion financière peut conduire à un meilleur accès au capital privé et à des conditions de prêt plus favorables

Le projet pilote a démontré que l'implication du secteur privé dans les groupes multilatéraux dans les pays participant au projet pilote² est essentielle pour le succès

¹ Perspectives de RICS relatives à la construction mondiale d'ici 2020

² Les pays participant au projet pilote de la CoST sont l'Éthiopie, le Malawi, les Philippines, la Tanzanie, le Royaume-Uni, le Vietnam et la Zambie. Le Guatemala a rejoint ce projet de la CoST à titre d'associé.

de l'initiative. Il est clair que le soutien et l'implication du secteur privé à un niveau international est lui-aussi important. Ce bulletin examine ces deux aspects.

Participation du secteur privé dans la CoST au niveau national

Au sein d'une économie nationale, les sociétés de construction font des offres et délivrent des projets d'infrastructure financés par des fonds publics. Une capacité saine de passation de marché et de gestion de projet au sein des agences des marchés publics suscite un grand intérêt pour ces entreprises afin d'assurer la concurrence équitable pour les contrats ainsi qu'une contrepartie compétente durant le processus de construction. Les sociétés responsables sont fières d'aider à délivrer une spécification adaptée au besoin et d'utiliser judicieusement les fonds publics. Dans les pays où les sociétés n'agissent pas de manière responsable, il convient d'améliorer la capacité de détecter et d'empêcher ce phénomène afin de conserver une concurrence équitable pour tous.

Les sociétés responsables ont démontré leur soutien à la CoST en s'impliquant activement au niveau des groupes multilatéraux (MSG)³ qui supervisent l'initiative dans chaque pays participant au projet pilote. Les principaux éléments de chaque MSG se composent de représentants issus de sociétés privées et / ou d'associations professionnelles représentant les aspects spécifiques du secteur de la construction. Ces personnes et leurs organisations offrent un temps considérable à la CoST et le résultat en est un MSG plus efficace et plus crédible.

Les membres de l'industrie apportent en particulier des connaissances du secteur techniques et en matière de gestion qui permettent aux MSG de comprendre toute la complexité des projets d'infrastructure. De telles connaissances sont essentielles pour renforcer la contribution des représentants de la société civile aux MSG : ceux-ci représentent souvent des communautés ou des groupes de défense et ne disposent pas nécessairement des connaissances requises pour appliquer au mieux la CoST au cycle de construction ou pour interpréter les données produites. L'implication du secteur privé rend également le MSG plus crédible dans

³ Pour obtenir plus d'informations concernant les groupes multilatéraux (MSG) qui mettent en œuvre la CoST, voir le Bulletin d'information n° 2.

son engagement continu vis-à-vis de l'industrie et avec le gouvernement. Il protège le secteur de la construction contre les fausses accusations de méfait ; et il démontre une approche uniforme dans la demande d'une plus grande transparence. Cette approche équilibrée en faveur du changement a été l'un des succès de la CoST.

Encadré 2 : Engagement du secteur privé envers le MSG britannique

Le groupe multilatéral en charge de la CoST britannique comprend des représentants issus d'entreprises de construction individuelles ainsi que d'associations professionnelles et sectorielles :

- L'agence de l'environnement et de la construction Happold Consulting
- Les consultants en ingénierie et construction de Costain
- L'Association for Consultancy and Engineering
- La Civil Engineering Contractors Association
- La Royal Institution of Chartered Surveyors

Le secrétariat du MSG a été fourni par l'Institution of Civil Engineers.

La forte implication du secteur privé a aidé la CoST britannique à gagner en crédibilité en démontrant qu'elle peut aider à atteindre les objectifs de passation de marché du client tout en délivrant une rentabilité visible et mesurable.

Participation du secteur privé dans la CoST au niveau international

Les avantages tirés par le secteur privé au niveau national sont magnifiés au niveau international. Les entreprises de construction internationales responsables recherchent un accès équitable et transparent aux contrats et une bonne gestion dans d'autres domaines, tout comme les entreprises responsables locales, et chercheront du travail là où l'on répond le mieux à ces conditions. Le fait de pouvoir répondre à ces conditions représente un intérêt manifeste pour les gouvernements (voir l'encadré n° 3). La CoST aidera à créer ces conditions.

Encadré 3 : Le point de vue du gouvernement

Une plus grande responsabilité et une réduction de la corruption encourageront les entreprises de construction internationales et locales à concourir pour le travail. Cela présente des avantages pour l'économie nationale puisque cela :

- Augmente le rapport qualité / prix dans le développement de l'infrastructure
- Améliore la crédibilité vis-à-vis du marché du pays
- Est un facteur positif pour les investissements étrangers
- Encourage l'accès au crédit et aux prêts à des conditions plus favorables

Compte tenu de sa signification pour le secteur de la construction, la CoST est soutenue par un grand nombre d'entreprises de construction multinationales prestigieuses et par l'European International Contractors organisation (voir l'encadré n° 4). Ces organisations influenceront la direction future prise par la CoST. De plus, la CoST dialogue en permanence avec le corps de consultants mondial FIDIC, l'organisation de contractants mondiale CICA, les World Federation of Engineering Organisations et bien d'autres encore. Tous ont manifesté un intérêt considérable envers le concept de la CoST et les discussions sont toujours en cours en vue de leurs approbations officielles.

En plus de ces organisations et entreprises sectorielles, la CoST est également soutenue par l'International Business Leaders' Forum (IBLF, Royaume-Uni), une organisation mondiale indépendante et à but non lucratif travaillant avec les entreprises sur la durabilité et l'ordre du jour administratif responsable.

Le caractère tripartite des groupes multilatéraux au niveau national est maintenu au sein du Groupe Consultatif International de la CoST, l'organe directeur supérieur pour le programme. En plus de représentants issus de donateurs, du gouvernement et de la société civile dans les pays participant au projet pilote, le GCI comprend des représentants du secteur de la construction.

Encadré 4 : Personnes soutenant la CoST au sein du secteur privé

La CoST offre la perspective de meilleures et d'un plus grand nombre d'affaires pour les entreprises internationales du secteur, ainsi que pour les entreprises locales. Au niveau international, les entreprises suivantes ont approuvé la CoST et ont accepté d'être disponibles pour offrir des conseils en rapport avec les développements futurs, ci nécessaire. D'autres envisagent de franchir cette étape :

- L'EIC (l'European International Contractors organisation)
- Balfour Beatty (Royaume-Uni)
- Halcrow (Royaume-Uni)
- NCC (Suède)
- Ramboll (Danemark)
- Skanska (Suède)
- STRABAG (Autriche)

Pour obtenir plus d'informations et nous contacter :

Site Web : <http://www.constructiontransparency.org>

E-mail : Costsecretariat@uk.pwc.com

Téléphone : +44 (0) 20 7804 8000